

RÈGLEMENT INTÉRIEUR



Contact :

potatoit.lille3@gmail.com - 07.83.82.36.14

Responsables de distribution paniers et pain :

potatoit.panierbio@gmail.com - 07.68.36.54.12

L'association Potatoit est une association de loi 1901 agréée de l'Université Lille 3. Elle a pour objectif de promouvoir *en acte* l'éco-citoyenneté. C'est de cette volonté que sont nés les potagers participatifs ainsi que le projet "Régale'toi": la distribution hebdomadaire de paniers bio.

Les potagers participatifs

Les adhérents entretiennent collectivement le Potager et la parcelle de fleur *Prim'verte* depuis 2014. Petits travaux hebdomadaires et projets plus ambitieux en fin d'été et début du printemps rythment l'année en douceur. Pour plus d'informations sur les petites tâches que l'on effectue, voir notre page Facebook et les groupes d'adhérent.e.s Facebook et Loomio. La tradition veut que les récoltes soient partagées entre travailleurs et travailleuses.

Le projet "Régale'toi"

Les paniers proposés sont composés des légumes issus du *Jardin de Cocagne de la Haute Borne* situé à Villeneuve d'Ascq. En plus de proposer des produits issus d'une agriculture biologique, locale et durable, les jardins qui intègrent le *Réseau Cocagne* s'engagent dans leur activité à lutter contre l'exclusion en offrant du travail à des personnes en insertion professionnelle.

L'association Potatoit propose également une distribution de pain bio produit par *Saveurs et Saisons*, un magasin faisant partie du réseau Biocoop situé à Villeneuve d'Ascq. Le pain y est confectionné artisanalement dans un fournil construit de manière écologique juste à côté du magasin.

1. Devenir adhérent.e

1.1 Adhésion à Potatoit

Pour participer à la vie du Potager et au projet “*Régale’toi*”, la personne intéressée doit tout d’abord adhérer à l’association. Pour ce faire, elle doit se tourner vers un membre du Bureau ou du Conseil d’Administration de l’association Potatoit.

La rencontre peut se faire lors d’une distribution (pour l’heure et le lieu, voir **section 3.3** ci-dessous), soit en prenant rendez-vous sur le campus en nous contactant directement (cf. mention contact **page 1**).

Il faut alors :

- remplir le **bulletin d’adhésion** ;
- lire et amener la dernière page de ce **règlement** signée ;
- régler les frais de **cotisation d’adhésion de 8€**.

L’adhérent.e s’engage, par cette adhésion, à prendre part à la la vie de l’association de la manière détaillée ci-dessous.

1.2 Engagement dans la vie de l’association

Les membres des Conseils d’Administration de Potatoit qui se sont succédé.e.s depuis la création de l’association sont heureux.ses de voir croître l’intérêt qui est porté au projet *Régale’toi* ainsi qu’au *Potager*. Nous pouvons ainsi offrir à un grand nombre de personnes l’accès à des légumes locaux de qualité ainsi qu’une initiation à la culture expérimentale.

Ceci dit, le fonctionnement de ce projet associatif sur le long terme, et son avenir même, dépendent d’une participation modique, mais collective, de tou.te.s les adhérent.e.s dans les rouages des activités de l’association. Au delà des besoins logistiques, c’est un lien humain entre les membres que le projet sous-tend. Il serait contraire à l’esprit de l’association que ces bons produits dont nous bénéficions collectivement se réduisent à un rapport marchand.

Une fois l’adhésion effectuée, l’adhérent.e peut à ce titre :

- participer aux séances de jardinage et bénéficier du partage des récoltes sous diverses formes ;
- souscrire à un abonnement de paniers et/ou de pains ;
- participer aux réunions, Assemblées Générales et Conseils d’Administrations ouverts ;

et doit à ce titre :

- respecter ce règlement ;
- se tenir au courant de la vie de l’association en prenant note des **mails** et via la plateforme en ligne **Loomio** ainsi que le groupe de discussion **facebook** ;
- participer aux **réunions** (organisées deux à trois fois par année universitaire) ;
- pour les abonné.e.s paniers, faire **1 heure de bénévolat minimum par semestre**, ce qui inclut la participation aux discussions sur *Loomio* et facebook, mais aussi aider à la mise en place de la distribution hebdomadaire, ou venir parler du fonctionnement de la distribution lors de la tenue de stands de Potatoit pendant différents événements.

2 - Potager partagé et Prim'verte

2.1 Les lieux des espaces partagés

Le *Potager* et la *Prim'verte* se situent sur le campus *Pont de Bois* de l'Université Lille 3, plus précisément à l'arrière de la bibliothèque universitaire et du bâtiment administratif, en face des baies vitrées du CROUS Gourmand (bâtiment B).

La *Prim'verte* est du côté du parking, le *Potager* du côté du bâtiment B.

Les terrains, bien que prêtés gracieusement par l'Université appartiennent à cette dernière, par conséquent aucune privatisation des jardins, partielle ou totale, n'est possible.

2.1 Les objectifs des espaces partagés

Les objectifs du *Potager* et de la *Prim'verte* sont multiples :

- La promotion d'une vie de campus et d'une socialisation entre les différents membres du campus ainsi qu'avec les acteurs extérieurs à l'Université ;
- La création de lieux de rencontre, de partage et de convivialité ainsi que d'espaces de sensibilisation à la bio-diversité
- L'accès à la nature et à un espace cultivable ;
- La promotion de l'agriculture urbaine, l'apprentissage du jardinage et de pratiques agricoles naturelles grâce à l'expérience partagée ;
- L'offre d'une possibilité de découverte gustative pour les membres de l'association à travers le partage des récoltes.

2.2 Jardiner

Afin de proposer un jardin cultivable, l'association a mis en place un mode de fonctionnement spécifique sous forme de rendez-vous avec des membres plus anciens qui ont acquis le statut de Pot'épouvantail et qui disposent d'une clé du cabanon. Les Pot'épouvantails indiquent sur facebook et Loomio les jours et heures auxquelles ils souhaitent venir jardiner afin que les membres puissent se joindre à eux. Un calendrier est disponible sur le tableau d'affichage du cabanon.

Bien que ce système soit relativement contraignant, il assure le bon fonctionnement du jardin et permet aux nouveaux et nouvelles membres d'acquérir la confiance nécessaire pour devenir, s'ils le souhaitent, Pot'épouvantail et ainsi venir jardiner aux horaires qui leur conviennent.

Le Potager est accessible selon les horaires suivant :

- Du Lundi au Vendredi : 08h30 - 21h30
- Le Samedi : 10h00 - 16h00
- Le Dimanche : 10h00 - 18h00

Lors des fermetures administratives (vacances) :

- Du lundi au vendredi : 08h30 - 18h00
- Le Samedi : 10h00 - 16h00
- Le Dimanche : 10h00 - 18h00

Lors des **fermetures administratives** ainsi que le dimanche, il est possible d'accéder au Potager via le **poste de sécurité** auquel le Bureau envoie une liste des membres ayant accès au Potager. Le.la membre qui désire accéder au Potager doit donc au préalable appeler le poste de sécurité 30 minutes avant son arrivée, se munir de sa carte d'identité ou carte d'étudiant.e et se présenter au poste de sécurité pour un contrôle d'identité. Il est impossible d'avoir accès au Potager pendant les fermetures administratives sans ces pièces justificatives.

2.3 Les Pot'épouvantails

Le.la futur.e Pot'épouvantail doit avoir 3 mois d'ancienneté et faire la demande écrite auprès du Conseil d'Administration, soit lors d'une rencontre, soit par mail. Si le Conseil d'Administration émet un avis favorable, iel reçoit une clé lui permettant d'accéder au cabanon.

Iel peut à ce titre :

- Venir jardiner seul.e ou accompagné.e ;
- Récolter les fruits et légumes qui lui paraissent mûrs en vue de les partager ;
- Proposer des activités sur les espaces partagés.

Iel doit à ce titre :

- Discuter via loomio et/ou facebook de toute action touchant à la plantations des fruits, légumes et fleurs, à la structure du jardin et du cabanon. Ces décisions doivent être validées par majorité absolue du Conseil d'Administration ;
- Participer activement aux espaces de discussion (Loomio et facebook) ;
- Prévenir au préalable de sa venue sur le potager ;
- Accueillir les nouveaux membres et leur expliquer le fonctionnement du jardin ;

2.4 Fonctionnement des animations

Les personnes extérieures venant participer ou assister aux ateliers, activités et évènements, devront prendre connaissance du règlement et respecter celui-ci. Les décisions importantes telles que les conditions de mise en place des structures (compost, abri de jardin etc...), l'ouverture du Potager à d'autres associations pour des évènements ponctuels, les dates et l'organisation des ateliers devront être discutées en réunion et obtenir l'aval des représentants de l'Université.

2.5 Règles de vie des espaces partagés

Les jardiniers sont responsables de la bonne tenue du jardin. Ils viennent en premier lieu pour jardiner, et peuvent aussi se détendre, pique-niquer, etc... dans la mesure où ils ne gênent ni les autres personnes qui jardinent, ni les usagers de l'université. Les jardiniers seront également tenus de porter des chaussures fermées. Les déchets (herbes indésirables, mottes de terre) doivent être mis dans le compost collectif. Les autres déchets (emballages, pots vides) doivent être mis à la poubelle. Le matériel est sous la responsabilité des usagers ; il devra être nettoyé et remis à sa place initiale. L'alcool, le feu et les animaux sont interdits dans l'enceinte du jardin. L'ensemble des activités restent soumises à la réglementation en vigueur dans l'enceinte de l'Université Lille 3 Charles de Gaulle.

3. Le projet “Régale’toi” (paniers et pain)

3.1 Types d’abonnements

Les abonné.e.s paient par avance 4, 8 ou 16 paniers. Pour 16 paniers pris, le 17e est offert par le *Jardin de Cocagne*.

Pour les abonnements de 8 et 16 paniers, il est possible d’étaler l’encaissement sur plusieurs mois en faisant plusieurs chèques le jour de l’abonnement (2 x 4 paniers, ou 4 x 4 paniers), chèques que nous encaisserons ultérieurement au rythme d’un chèque par mois, aux environ du 15.

Grâce à une subvention du *FSDIE* et du *CROUS* attribuée au projet “Régale’toi”, il est possible pour les étudiant.e.s et personnels dans le besoin de bénéficier du petit panier à moindre coût (panier solidaire). Pour cela, tu es invité.e à prendre rendez-vous avec une assistante sociale de Lille 3. Concernant les réductions “étudiant”, il suffit de se rapprocher d’un.e responsable de distribution pour plus d’informations.

	Prix du panier	4 paniers	8 paniers	16 paniers	16 paniers (réduction étudiant)	16 paniers (solidaires)
Petit	10 €	40 €	80 €	160 €	112 €	32 €
Standard	14 €	56 €	112 €	224 €	176 €	x
Familial	18 €	72 €	144 €	288 €	240 €	x

3.2 Commandes

Tant qu’il te reste des paniers payés, un sondage t’es envoyé chaque mercredi pour demander si un panier doit t’être commandé pour le mardi suivant. Tu as jusqu’au **samedi 07h** pour répondre au sondage. Si tu n’as pas reçu le questionnaire, tu es invité.e à contacter le responsable de distribution (voir l’encart contact *page 1*).

3.3 Lieu et horaire de distribution

L’association distribue les paniers de légumes sur le campus Pont de Bois de l’Université Lille 3, au sein de **l’épicerie solidaire la Campusserie**, situé dans une salle à gauche au niveau du rez-de-chaussé de la Bibliothèque Universitaire ou au potager s’il fait beau.

La distribution a lieu **le mardi de 12h00 à 13h30**.

Si tu es dans l’incapacité de venir chercher ton panier, il faut impérativement nous prévenir **avant 13h par sms** le jour de la distribution ou la **veille à 20h au plus tard par mail**.

3.4 Sacs en toile

Les paniers sont transportés dans des sacs en toile, ces sacs appartiennent au *Jardin de Cocagne*. Tu dois apporter **ton propre sac** pour emporter tes légumes, ce qui permet de vérifier le contenu du panier.

3.5 Paniers non-pris

Si tu oublies de venir chercher ton panier, le premier réflexe est, encore une fois, de nous contacter (cf. encart contact page 1) pour convenir d'un rendez-vous dans l'après-midi ou le lendemain. Cependant, cette démarche est bien sûr exceptionnelle et si les oublis venaient à se répéter plus d'une fois, les légumes seraient perdus (et non remboursés).

3.6 Pain bio

Le fonctionnement de la distribution de pain bio est similaire à celui des paniers : le même sondage sera envoyé de la même manière aux gens concernés, et la distribution est commune avec les paniers.

Les tarifs sont reproduits ci-dessous :

	Prix à l'unité	4 pains	8 pains	16 pains
Normal	2 €	8,00 €	16,00 €	32,00 €
Grainé	2,50 €	10,00 €	20,00 €	40,00 €
Spécial	3 €	12,00 €	24,00 €	48,00 €
Sans Gluten	3,80 €	15,20 €	30,40 €	60,80 €

Pain normal	Pain grainé	Pain spécial
Pur levain :	Tournesol	6 graines
Campagne	Sésame	Pur épautre
Complet	Graines de lin	Noix
Levure + Levain :	Seigle	Kamut
Campagne	Ptinor 5 céréales	
Complet	Pavot	

Fait le 27/06/2017 par l'association Potatoit

Nom et prénom de l'adhérent.e :

Date :

Signature :